

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année le lundi 24 juin 2024 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont examiné et échangé sur l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes, tant au niveau international que sous-régional.

Au plan international, l'environnement économique, monétaire et financier est caractérisé par : *i*) la résilience de l'activité économique mondiale, avec une croissance qui devrait se stabiliser à 3,2 % en 2024 et 2025 comme en 2023, selon le FMI, *ii*) la baisse des tensions inflationnistes au niveau mondial, *iii*) l'accélération des tensions géopolitiques et de la fragmentation géoéconomique, en lien avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le conflit à Gaza, et *iv*) le niveau encore élevé des taux directeurs appliqués par les grandes banques centrales pour lutter contre l'inflation, malgré la normalisation enclenchée par certaines d'entre elles.

Au plan sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières font ressortir pour la CEMAC : *i*) une croissance qui se situerait à 3,3 % en 2024, contre 2,3 % en 2023, suite à une bonne tenue des activités non pétrolières (3,8 % contre 3,0 % en 2023) et une hausse des activités pétrolières (1,0 % après -1,1 % en 2023) ; *ii*) des tensions inflationnistes persistantes bien qu'en baisse, autour de 3,9 % en moyenne annuelle à fin 2024, contre 5,6 % en 2023 ; *iii*) une situation des finances publiques en amélioration, avec un solde budgétaire, base engagements, dons officiels compris, passant d'un déficit de 0,2 % du PIB en 2023 à un excédent à 0,5 % un an plus tard ; *iv*) une diminution de l'excédent du compte courant, dons compris de 4,2 % du PIB en 2023 à 3,6 % en 2024 ; *v*) une augmentation de la masse monétaire de 13,5 % en 2024, contre 9,1 % en 2023 ; et *vi*) une stabilisation des réserves de change à 7 285 milliards à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 78,4 %, contre 74,8 % en décembre 2023, et à 4,79 en mois d'importations de biens et services, contre 4,82 en 2023.

A la lumière des évolutions économiques et financières marquées, au niveau international, par des fortes incertitudes, et au niveau sous-régional, par *i*) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, *ii*) une position extérieure toujours confortable, et *iii*) un taux d'inflation encore élevé mais en recul, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 24 juin 2024

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI